



Fermeture de l'entreprise pour retraite. Indemnités au salarié

Par **LEONE Josiane**, le **07/08/2024** à **17:53**

Bonjour,

Arrive le moment de mon départ à la retraite, donc fermeture de ma SARL.

Dois-je verser des indemnités à mon salarié si je lui trouve un emploi dans une autre entreprise avec son consentement ?

Merci

Par **Isadore**, le **08/08/2024** à **08:29**

Bonjour,

[quote]

Dois-je verser des indemnités à mon salarié si je lui trouve un emploi dans une autre entreprise avec son consentement ?

[/quote]

Oui puisque vous allez quand même le licencier pour motif économique, sauf si cette entreprise appartient au même groupe que la vôtre. L'employeur ne peut échapper au paiement des indemnités de licenciement que s'il reclasse son salarié dans son entreprise ou dans une entreprise du même groupe.